



**EXTRAIT**  
**DU**  
**REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 12 octobre 2006

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : Mlle MASLOUHI et M. CLAUDET

M. François REBSAMEN, M. Jean ESMONIN, M. Gilbert MENUT, M. Michel BACHELARD, M. Pierre PRIBETICH, M. Jean-Patrick MASSON, M. Rémi DELATTE, Mme Colette POPARD, M. Michel JULIEN, M. Jacques FOUILLOT, M. Guy GILLOT, M. Patrick CHAPUIS, M. Bernard RETY, M. Gérard LABORIER, M. Patrick SAUNIE, M. Gérard DUPIRE, Mlle Badiaâ MASLOUHI, M. André GERVAIS, M. Paul LECHAPT, Mme Janine BESSIS, M. Pierre PETITJEAN, M. Bernard OBRIOT, M. Bernard BARBEY, Mme Claudette BLIGNY, M. Louis LAURENT, Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, M. Jean-Louis JOLY, M. Jean-François DESVIGNES, M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Alain MARCHAND, M. Jacques DANIERE, M. Jean-Paul HESSE, M. Georges MAGLICA, Mme Sylviane FLAMENT, M. Jean-Pierre BOUHELIER, M. Jean PERRIN, Mme Elisabeth BIOT, M. François NOWOTNY, Mme Joëlle LEMOUZY, M. Hervé BRUYERE, Mme Hélène ROY, M. Patrick MOREAU, M. Rémi DETANG, M. Paul ROIZOT, Mme Catherine HERVIEU, Mme Myriam BERNARD, M. Jean-François GONDELLIER, Mme Christine DURNERIN, M. Patrick AUDARD, Mme Lê Chinh AVENA, M. Stéphan CLAUDET, Mme Nicole MOSSON.

Membres absents :

Mme Christine MASSU, Mme Françoise TENENBAUM, M. Jean-François DODET, M. Nicolas BOURNY, M. Mohamed BEKHTAOUI, M. Didier MARTIN pouvoir à Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, M. Yves BERTELOOT pouvoir à M. Gérard DUPIRE, M. Jean-Pierre GILLOT pouvoir à Mme Lê Chinh AVENA, Mme Claude-Anne DARCIAUX pouvoir à Mme Nicole MOSSON, M. Claude PINON pouvoir à M. André GERVAIS, M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS, Mme Françoise MANSAT pouvoir à Mme Colette POPARD, M. Jacques PILLIEN pouvoir à M. Bernard OBRIOT, M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Jean PERRIN, M. Jean-Pierre SOUMIER pouvoir à M. Pierre PETITJEAN, M. Christian PARIS pouvoir à M. Gilbert MENUT, M. Alain MILLOT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH, M. Mohammed IZIMER pouvoir à Mme Myriam BERNARD, M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE, M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Guy GILLOT.

**OBJET : Recrutement d'un chargé de communication**

Par délibération en date du 26 juin 2003, le Conseil communautaire avait décidé de créer un emploi d'attaché à temps complet, pour assurer les fonctions de chargé de communication du GRAND DIJON.

Le profil de fonction recherché étant très spécifique, le recrutement par voie statutaire s'était révélé infructueux. Le Président avait alors recruté un agent contractuel pour une durée de 3 ans, comme l'y autorisait la délibération précitée.

La nature très particulière des actions de communication en cours au GRAND DIJON, la technicité des médias utilisés, et la définition des stratégies à mettre en oeuvre nécessitent le recours à un agent contractuel de catégorie A.

**LE CONSEIL,  
après en avoir délibéré**

**DECIDE**

- **D'autoriser** le Président à recruter un agent contractuel à temps plein à compter du 1er novembre 2006 en application de, et pour la durée fixée par l'article 3 alinéa 5 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, afin d'assurer les fonctions de responsable de la communication du GRAND DIJON;
- **De fixer** la rémunération de l'emploi par référence à la grille des attachés principaux de 1<sup>ère</sup> classe;
- **D'autoriser** le Président à signer toute pièce nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme,  
Le Président



Publié le **13 OCT. 2006**  
Déposé en Préfecture le

**PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR**  
Déposé le :

**16 OCT. 2006**

